

Assemblée publique

District électoral des Carrefours

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1

 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 1^{er} octobre 2025, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2025-1027 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier sur le futur lot 6 567 331 issu d'une partie des lots 1 038 974, 1 038 977 et 3 140 189 du cadastre du Québec situé bordure de la rue des Alpes.
- 2

 Cette résolution affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

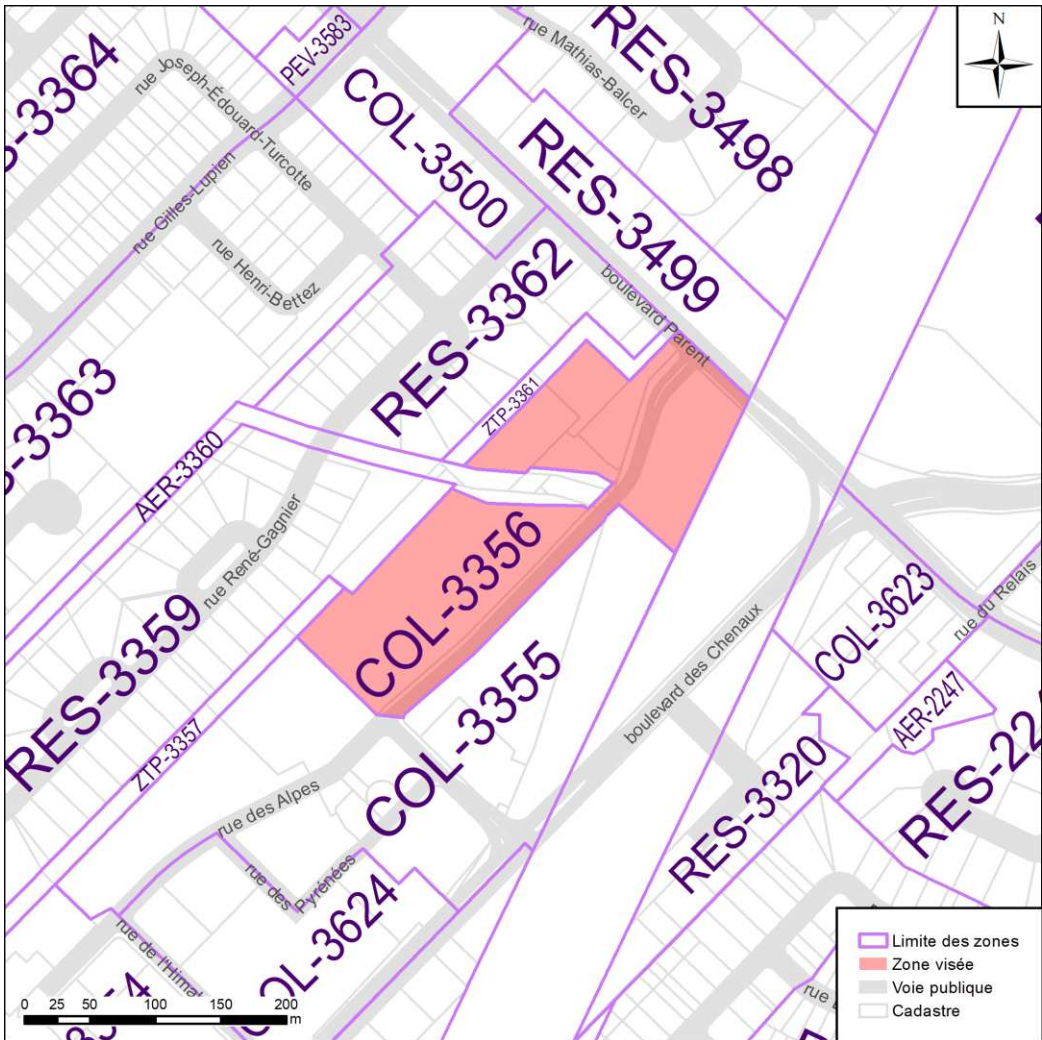
Objets :

Autoriser l'usage H9 (33 à 50 logements) pour un bâtiment de 36 logements maximum ainsi que les éléments dérogatoires suivants :

- un bâtiment d'une hauteur maximale de 3 étages;
- un bâtiment d'une hauteur maximale de 14 m;
- un stationnement en façade avant avec un maximum de 30 cases de stationnement extérieures;
- des conteneurs à déchets en cour avant partagés avec le lot voisin;
- des branchements de service soit vers l'arrière du lot pour l'égout sanitaire ou vers le boulevard Parent, par servitude sur le lot voisin, pour l'égout sanitaire et l'aqueduc.

Zone visée :

COL-3356



- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 18 novembre 2025 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
- Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter la résolution n° C-2025-1027 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 6 octobre 2025.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002